

# NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES : LE SNB/CFE-CGC A ÉTÉ ENTENDU !

3ème et dernière séance :  
le 30 novembre 2020



Le 23 novembre 2020, en 1ère séance de négociation, le SNB/CFE-CGC demandait à la Direction une enveloppe chiffrée et argumentée de **18 millions** d'euros au titre des mesures salariales annuelles.

Après avoir obtenu de la Direction en 2ème séance, le 27 novembre, un ensemble de propositions d'un montant de 16 millions d'euros, le SNB/CFE-CGC obtient ce jour satisfaction à deux de ses demandes supplémentaires :

- la prime PEPA passe de 400 € à **500 €** pour tous les salariés percevant jusqu'à 55 362 € (plafond réglementaire) de rémunération Brute Annuelle Globale. Toutefois, à défaut de la signature d'au moins 2 syndicats représentatifs cette prime serait ramenée à 400 €
- nos collègues exclus de cette prime pour cause de rémunération au-delà du plafond réglementaire de 55 362 € ne seront pas oubliés, une enveloppe supplémentaire de **1,4 millions d'€**, leur est attribuée afin qu'ils puissent bénéficier d'une prime à la main de leurs managers

**Au final le SNB/CFE-CGC obtient de la Direction une proposition d'un montant global de 18,8 millions d'€ se décomposant en :**

- ✓ une enveloppe de 7 millions d'€ pour distribuer une prime PEPA de 500 € pour tous les salariés percevant jusqu'à 55 362 € de rémunération Brute Annuelle Globale
- ✓ une enveloppe supplémentaire de 1,4 millions d'€, pour les salariés dont la rémunération Brute Annuelle Globale est supérieure à 55 362 €
- ✓ une enveloppe de 9,9 millions d'€ pour les Mesures Salariales Individuelles (MSI)
- ✓ une enveloppe Egalité Professionnelles de 300 000 €
- ✓ une enveloppe de 200 000 € pour la mise en place d'un forfait mobilité
- ✓ l'engagement de la Direction de supprimer la classification C et de passer cette année les 26 salariés concernés en classification D.

De manière historique chez LCL, l'obtention de la prime PEPA, qui concernera 86% de nos collègues dont la RBA est inférieure à 55 362 € et la prime liée à l'enveloppe supplémentaire (si elle est attribuée en moyenne à hauteur de 500 € par personne) pour nos collègues dont la RBA est supérieure à 55 362 € permettra de récompenser la quasi intégralité des salariés chez LCL.

Eu égard au contexte particulier de cette année qui voit de nombreuses entreprises revoir à la baisse l'attribution des mesures salariales, quand elles ne sont pas nulles, et l'ensemble des avancées obtenues au cours des 3 séances de négociations successives **SEUL le SNB/CFE-CGC, donne dès à présent son accord et indique qu'il signera ces mesures dont il ne saurait vous priver.**



**SYNDICAT NATIONAL  
DE LA BANQUE LCL**  
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

**SUIVEZ-NOUS !**  
SNB CFE CGC LCL

☎ 01.42.95.18.57

WWW.SNBLCL.NET

